

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Douentza
Commune rurale de Diaptodji

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DIAPTODJI

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ALCOP	Projet d'Appui A la Lutte Contre la Pauvreté
CCC	Centre de Conseil Communal
CLO	Comité Local d'Orientation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CT	Collectivité(s) Territoriale(s)
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRPS	Direction Régionale du Plan et de la Statistique)
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
NEF	Near East Foundation
PSA	Plan de Sécurité Alimentaire
PDESC	Plan de Développement Economique Social et Culturel
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
SAD	Schéma d'Aménagement et de Développement
SDR	Situation de Référence
ST	Services techniques déconcentrés de l'Etat

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire (FAO).

C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque Mondiale).

A partir de ces conceptions la sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement.

Dans la commune de Diaptodji, la sécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie avec 889,13 kg par personne par an par rapport à la production de 2005 soit un excédent de 633 kg/personne; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite deux banques de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne sont strictes sur le respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion des banques de céréales notamment le non paiement des dettes, l'inorganisation de l'approvisionnement affectent l'approvisionnement régulier et les prix.

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire pour deux raisons : la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole. Elle doit permettre aux acteurs dans la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire.

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

Renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire, favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière, faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire, aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune de Diaptodji a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs : Elle regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.
- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

II. APERÇU SUR LA COMMUNE

2.1. Historique

Avant la colonisation Diaptodji, cette zone lacustre, a connu bien des hégémonies : l'hégémonie Bambara à l'Ouest à travers les cantons de Mirgna et Korombana, l'hégémonie Peulh au centre et à l'Est avec les cantons de Diaptodji et Dialloubé. Les quatre cantons deviendront plus tard les quatre secteurs de développement.

L'histoire retiendra que Askia Mohamed, devenu aveugle, a été déporté dans une île. Cette île n'est autre que Doundé au cœur du lac Aougoundou.

La commune rurale de Diaptodji, créée suivant la loi n°96-059/AN-RM du 4 Avril 1996, a pris exactement les limites de l'ex-arrondissement de N'Gouma avec ses 62 villages et fractions.

2.2. Situation géographique

La commune de Diaptodji est limitée :

- au nord par la commune de Fittouga (dans le cercle de Niafunké)
- à l'est par la commune de Bambara Maoundé (cercle de Rarhouss)
- à l'ouest par la commune de Korombana
- au sud par les communes de Korarou et de Gandamia

3.3 Organisation administrative

La commune rurale de Diaptodji a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, elle est fonctionnelle depuis les élections communales de 1999. Elle compte 62 villages et fractions.

La commune de Diaptodji a pour chef lieu Ngouma et relève administrativement du cercle de Douentza dont elle est distante de cent kilomètres (100 km.). Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 23 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par trois élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Ngouma, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, le FED/VRES (Fonds Européen de développement/Valorisation des Ressources en Eau de Surface) , le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR).

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune de Ndiaptodji anciennement arrondissement de Ngouma, s'étend sur une superficie de 3252 km². Ce qui fait d'elle l'une des plus grandes des 15 communes du cercle de Douentza

4.1.2. Le Climat

La commune se situe dans la zone tropicale sahélienne, avec un climat du même type caractérisé par une variation de température très grande, l'amplitude thermique pouvant atteindre 45 degrés à l'ombre en période de chaleur.

4.1.3. La pluviométrie

L'hivernage de courte durée (juillet à septembre) se manifeste en général par une pluviométrie annuelle moyenne de 200 à 300mm. Cette faible quantité de pluies est également irrégulièrement répartie.

4.1.4. Les Sols

La commune de Ndiatopdji se caractérise par un relief plat, monotone à travers une multitude de plaines alternant entre plaine de type sablonneux et plaines argileuses. Les vastes étendues de sols sablonneux sont parfois surmontées de dunes assez hautes par endroit; ce qui fait peser sur la commune le danger de l'avancée du processus de désertification si des mesures de fixation de dunes ne sont pas prises rapidement.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

L'environnement naturel est caractérisé par la présence de montagne située à la limite sud et longeant la commune d'Est en Ouest. On rencontre également des massifs forestiers peuplés en majorité de doumiers et d'épineux, des plaines, des lacs et mares en particulier dans les parties et sud de la commune. Les champs côtoient l'habitat fait à partir des matériaux locaux sous forme de cases et de huttes selon les cultures et les ethnies bozos, peulhs et bambaras qui y résident.

4.1.6 Hydrographie

Les eaux souterraines : Dans la zone la profondeur des puits varie entre 40 et 60 m et dans la partie du lac elle est de 10 à 20m. On constate d'autre part sur les montagnes et à leurs flancs, des sources d'eau naturelle.

Les eaux de surface : Ndiaptodji est du point de vue des ressources en eau de surface la commune la plus riche du Cercle. En fait elle dispose deux cours d'eau affluent du fleuve Niger :

- le <koli koli> qui alimente deux grands lacs, le lac Aougoundou, et le lac Niangaye ;
- le <mayel tarabé> qui alimente le lac Korarou situé dans la commune voisine du Korarou

En plus de ces sources importantes d'eau, les populations ont recours aux puisards qui sont des trous creusés dans le sol à très faible profondeur pour trouver des solutions temporaires au problème d'eau souterraine compte tenu du tarissement précoce des puits ou de l'éloignement des cours d'eau cités.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 Population/densité

La population de Ndiaptodji est estimée à 30 018 habitants¹ et 26 679 (RACE 2001) pour une densité de 8 habitants/km². Les coutumes restent assez vivaces malgré les mouvements fréquents de populations à travers l'exode vers les centres urbains, les migrations saisonnières, ou les transhumances. Les échanges socio culturels marquent les relations des villages qui ont des liens de mariage entre eux ou de cousinage, des cérémonies collectives de pêche ... Les migrations se font dans les communes voisines comme Bambara Maoude, et Binga, mais aussi dans la région comme Mopti, Bamako, Segou, Sikasso et hors du pays comme le Burkina, Guinée équatoriale, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, Nigeria, Gabon.

4.2.2. La répartition de la population

La population est inégalement répartie entre les villages ; les plus gros villages de ce point de vue sont Ngouma (2269 habitants), Kersani (2217), Kanioumé (1463), Horewendu (1085) ; les plus petits villages ou fractions sont entre autres Ouro Afomanga (78), Ouro Balbiso (74).

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les différentes ethnies sont les peulhs majoritaires, les bambaras, les sonrai, les tamachek, et les bozo. Leurs principales occupations sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'artisanat, le petit commerce.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1. Agriculture

¹ Sources estimation de l'AE de Mopti

Elle occupe tous les bras valides de la population, c'est l'activité principale de l'économie locale. Dans le domaine de la production agricole, les statistiques disponibles en 2004 au niveau des services techniques compétents révèlent que 15900 ha ont été réalisés mais des pertes de superficie de l'ordre de 12604 ha de récoltes ont été enregistrées à cause de l'invasion acridienne. Le mode de culture est extensif et faiblement valorisé par l'intégration de l'élevage.

En 2005 les données collectées dans le cadre du diagnostic pour l'élaboration du PD-CARPPE (Programme de Développement Pour la Croissance Agricole, la Réduction de la Pauvreté et la Protection de l'Environnement) indiquent les superficies mises en valeurs par les 2370 UPA identifiées et les rendements obtenus.

4.3.2 Elevage

L'élevage est de type extensif et comprend un important cheptel bovin ovin et caprin avec des camélins utilisés en général par les populations tamachek pour le transport de personnes et des biens.

4.3.3. Pêche

La pêche est pratiquée surtout par les bozos dans les bras de fleuves et les lacs sus cités ; en plus de la consommation, les produits de la pêche sont vendus sur les marchés locaux et externes. Les autochtones pratiquent une pêche de subsistance en général même si certaines familles commencent à vendre sur place quelques captures importantes.

4.3.4. Cueillette et Exploitation forestière

Elle est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne les feuilles et fruits des arbres comme le palmier doum, le rônier, l'accacia albida, le tamarinier pour la construction, le bois de chauffe et l'artisanat en ce qui concerne les feuilles.

En matière d'exploitation forestière, c'est la commune qui approvisionne les marchés de Douentza en feuilles de doum utilisée dans la fabrication des nattes, en perches et perchettes pour la construction. La relative abondance de la faune favorise le braconnage qui a beaucoup diminué la population de la petite faune.

4.3.5. Les femmes dans les systèmes de production

Elles pratiquent les activités domestiques et agricoles. A coté de cela, il faut signaler l'artisanat, la cueillette, le petit commerce et le jardinage qu'elles pratiquent grâce aux nombreuses sources d'eau de la commune.

4.3.6. Artisanat et culture

En ce qui concerne l'artisanat, il est pratiqué par les garkassabés, dont les hommes s'occupent de la métallurgie, les femmes de la confection des articles en peau mais aussi par les peulhs rimaibes.

Les activités culturelles sont les pêches collectives traditionnelles qui donnent lieu à de grands regroupements de plusieurs villages et des cérémonies sous l'égide des maîtres d'eau, les semaines culturelles des jeunes au niveau communal, local et la participation à la biennale. A cela il faut ajouter les cérémonies de réjouissance liées aux événements sociaux (mariage, baptême, circoncision).

4.3.7. Commerce

Les commerçants de la commune sont des détaillants. Les produits vendus sont divers : céréales, pièces détachées, produits de base, chaussures. Les échanges commerciaux sont effectués à l'occasion de la foire de Ngouma qui attire les commerçants des villes et villages intérieurs.

L'exode devenu une source de revenu des familles en raison des contraintes économiques et climatiques, procure souvent des moyens complémentaires de subsistance.

4.3.8 Transport et communication

La commune de Ndiaptodji est à 100km de Douentza le chef lieu de cercle ; pour y arriver il y a plusieurs pistes et la route dite <route Diabira> en cours de construction. La commune est desservie par les véhicules de transport des forains, qui sont des camions en majorité et des Toyota tout terrain. Les marchés fréquentés par les transporteurs et forains sont ceux de Ngouma, Kanioumé et Taakouti.

Si la route de Boré - NGouma contribue quelque peu à soulager les usagers, le reste des axes routiers est difficilement praticable car constitué uniquement de pistes saisonnières. La commune ne dispose pas de RAC (excepté celui de l'administration, du CESCO et de la NEF à Takouti) et capte difficilement la station de radio locale Daandé Duwansa.

4.4. Activités socio- économiques et culturelles

4.4.1 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est excédentaire au regard des rendements de production rapportés à la superficie totale emblavée et au nombre d'habitants. En fait le rendement moyen des productions de céréales en 2005 est de 1732 kg/ha, ce qui représente par rapport à la superficie totale une production de 26 696 120 kg soit une moyenne de 889,13 kg par personne par an ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire, il apparaît clairement que la commune de Diaptodji en année de bonne production assure la disponibilité de céréales à ses ménages avec un excédent de 633,63 kg/personne.

Si en terme de disponibilité, la production en condition favorable est suffisante, cela n'autorise pas un assurance complète compte du caractère aléatoire des pluies et des risques liés aux déprédateurs. En 2004 par exemple, la commune a affiché un déficit énorme qui a nécessité l'intervention de l'Etat par les dons de céréales, la mise en place de banques de céréales ; du reste l'excédent s'explique en partie par l'apport du rendement des productions de riz paddys de l'ordre de 5000kg/ha dû à l'existence des périmètres aménagés par la NEF, le GRAT, le FED/VRES et l'Etat; or cela est rapporté avec la moyenne des rendements de mil et sorgho à la superficie totale qui n'est qu'en partie cultivée en riz (environ 30%). Autrement la couverture des besoins est de 184,70 kg/personne par an quand il s'agit du mil et du sorgho en considérant qu'ils occupent 70% des superficies.

La NEF, opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé appuie la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projet de production Agricole notamment la maraîchage au profit des communautés villageoises et/ou de la commune. Il en est de même des ONGs GRAT et des projets FES/VRES et PNIR qui appuient l'aménagement des plaines et périmètres hydro agricoles dans la commune.

4.4.2. Art, culture, sport et tourisme

Dans le domaine des arts et cultures, les troupes artistiques traditionnelle existent et se produisent lors des cérémonies de mariage et baptême. Il y a également les artistes cordonniers et tisserands

qui excellent dans la confection des objets en cuir et des nattes, et tissus traditionnels. La commune participe à travers sa troupe artistique composée des groupes folkloriques traditionnels aux semaines locales et régionales.

Le football et les courses traditionnelles de pirogue sont les sports pratiqués dans la commune. Il existe un terrain de sport aménagé sommairement pour les activités sportives.

La commune de Diaptodji est riche de ses potentialités forestières, hydrauliques et agricoles. Elle dispose d'ouvrages aménagés qui assurent la production dans les périmètres rizicoles. Cependant ses potentialités naturelles sont insuffisamment mises en valeur. Du point de vue des infrastructures et équipements, elle demeure pauvre à cause du non accès de la majorité aux services sociaux de base, de l'importance des besoins dus à sa taille et l'enclavement intérieur. Du point de vue financier et économique, quelques villages bénéficient de l'appui de l'institution Nayral/NEF de micro financement des activités de crédit. Les aménagements hydro agricoles réalisés sont limités à quelques villages et ne sont pas susceptibles de couvrir les besoins de consommation de riz. La commune reflète la situation de sa région d'appartenance Mopti, qui a une des incidences de pauvreté la plus élevée avec plus de trois quarts (76,2 %) ² vivant en dessous du seuil de pauvreté ainsi que du cercle de Douentza qui a, selon les données du CSLP un indice de pauvreté de 73% et 61,2% d'indice de précarité.

Au niveau des secteurs sociaux l'éducation scolaire reste confrontée aux pesanteurs socio culturelles qui agissent sur le taux de scolarisation et de fréquentation.

Dans le domaine de la santé, il existe certes des CSCOM mais leur fonctionnement est confronté au manque de personnel, aux difficultés d'approvisionnement, aux dysfonctionnements des ASACO et au sous équipement.

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune malgré ses nombreuses infrastructures hydrauliques n'en demeure pas moins en manque de points d'eau potables pour couvrir les besoins de sa population nombreuse et atteindre la norme nationale de 1 point d'eau pour 400 habitants. Il en est de même en matière d'élevage du fait de la tendance continue et préoccupante d'ensablement et d'assèchement précoce des points d'abreuvement du bétail.

III. ATOUS ET CONTRAINTES

3.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune.

5.1.2. Terres

Dans le domaine de la disponibilité en terres en particulier de culture, la commune possède de nombreuses plaines aménageables pour la riziculture, le maraîchage et les cultures de décrues.

L'intervention de la NEF, du PAIB et du FED/VRES a contribué à améliorer les systèmes de production à travers des aménagements de périmètres maraîchers, rizicoles, de massifs forestiers et la mise en place de crédits (crédit de campagne, banque de semences).

² Source Document CSLP 2000

5.1.3 Pâturages et forêts

- En fait de forêts la commune dispose de quelques reliques constituées par les savanes arbustives avec quelques grands arbres concentrés par endroit ou éparpillés entre les champs en friche. Les formations les plus importantes se trouvent dans la zone du Tarabé et du Kanioumé qui regorgent de peuplements de doumiers utilisés pour le bois de construction, de chauffage et la confection des nattes à travers ses feuilles.

Ces données ne concernent que les massifs de Takouti, Nianga et Sobo qui sont les gros pourvoyeurs en ressources forestières du Tarabé.

Les forêts et cours d'eau de la commune offrent des opportunités considérables de pâturages pour le cheptel grâce non seulement aux bourgoutières naturelles mais aussi aux fourrages denses qui se constituent facilement dès les premières pluies.

5.1.4 Les eaux

Dans le domaine de l'eau, les potentialités sont l'existence de nombreux lacs, mares et du bras de fleuve Niger appelé le mayel Tarabé ; le fait marquant des 3 dernières années est la mise en eau de la mare de Niangarou à travers le creusement d'un chenal de drainage des eaux de ruissellement. Plus de 200 ha de plaines ont pu être récupérés et des zones de pâturages créées en effet induit.

L'aménagement des mares et des plaines alentours des lacs notamment celui de Aougoundou permettra de maximiser les opportunités de développement agricoles de la commune dans la mesure où il charrie une plaine dans la région d'une grande potentialité en matière de production.

5.1.4 Atouts socioéconomiques

C'est l'artisanat qui produit beaucoup d'articles à partir des ressources naturelles comme les doumiers dont les feuilles constituent la matière première pour la confection de nattes, les vannes etc. Les peaux et cuirs et les matières à tisser sont aussi beaucoup utilisés et les productions vendues sur les marchés locaux.

Les marchés hebdomadaires fréquentés sont ceux de Ngouma, Kanioumé, Takouti, Douentza, Korientzé, pour échanger les produits locaux et externes. La commune est pourvoyeuse de bétail aux villes de Mopti et Bamako et aux pays voisins à travers les commerçants de bétail qui s'approvisionnent sur les différents marchés de Takouti, Kanioumé et Ngouma.

En matière de transport et communication, il y a les pistes améliorées :

- NGouma-Douentza
- NGouma-Boré
- Ngouma- Korientzé
- Ngouma – Bambara Maoundé

Les pistes saisonnières existent et sont praticables seulement en saison sèche

3.2.CONTRAINTES

5.2.1. Liées à la disponibilité

Les contraintes liées à la disponibilité sont la pauvreté des sols, l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, l'arrêt précoce des pluies, la dégradation des sols,

l'insuffisance des terres aménagées, le caractère extensif de l'élevage, l'insuffisance de semences adaptées. Toutes ces contraintes concourent à la baisse des productions

5.2.2. Liées à l'accès

Les contraintes dans le domaine de l'accès sont le coût très élevé des denrées, la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs, le mauvais état des pistes.

5.2.3. Liées à l'utilisation

Les contraintes liées à l'utilisation appropriée des aliments sont la faible surveillance phytosanitaire, la méconnaissance des techniques de conservation des aliments.

5.2.4. Liées à la stabilité de l'approvisionnement

Dans le domaine de la stabilité, les contraintes sont les pénuries constantes, le manque de formation des agents coopératifs et des comités de gestion des banques de céréales.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire des populations de la commune

PILERS	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
Disponibilité	Pauvreté des sols Insuffisance et mauvaise répartition des pluies Arrêt précoce des pluies, Dégradation des sols Insuffisance des terres aménagées, Caractère extensif de l'élevage, Insuffisance de semences adaptées.	Augmenter la production	La production agricole et pastorale est augmentée	Equipement et formation des paysans sur les techniques culturales Aménagement de 200 ha de plaines rizicoles IEC/sensibilisation et initiation des éleveurs aux pratiques de l'élevage extensif Elaboration d'une convention locale de gestion des pâturages Matérialisation des pistes et gîtes d'étape	Conseil communal, ONGs, Service de l'agriculture	Conseil communal

Accessibilité	Coût très élevé des denrées, Faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs, Mauvais état des pistes	Favoriser les échanges Entretien des pistes	Les échanges sont favorisés et contribuent à diminuer les prix Les pistes sont entretenues	Création de foires Entretien de 80 km de pistes rurales	Administration, conseil communal, Service technique compétent, PNIR, conseil communal	Conseil communal Conseil communal
Utilisation	Faible surveillance phytosanitaire Méconnaissance des techniques de conservation des aliments	Favoriser l'équilibre alimentaire des populations	L'équilibre alimentaire est assuré	Sensibilisation des populations sur la qualité et la conservation des aliments	Service du développement social, conseil communal, service de santé	Conseil communal
Stabilité	Mauvaise gestion des banques de céréales Mauvaise gestion des coopératives	Assurer la bonne gestion des banques de céréales	Les banques de céréales sont bien gérées	Dynamisation des coopératives existantes Dynamisation des comités de gestion des BC	Service de l'agriculture, chambre d'agriculture, conseil communal	Conseil communal

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL 000 FCFA	COUT PAR AN					LOCALISATION
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	Equiper et former des paysans sur les techniques culturales	50 paysans sont formés et équipés	9050	1050	2000	2000	2000	2000	Commune
	Aménagement de 200 ha de plaines rizicoles	200 ha de plaines rizicoles sont aménagés	39000		10000	10000	10000	9000	Commune
	IEC/sensibilisation et initiation des éleveurs aux pratiques de l'élevage extensif	10 éleveurs sensibilisés pratiquent l'élevage intensif	50		50				Commune
	Elaboration d'une convention locale de gestion des pâturages	Une convention locale est élaborée et appliquée	200		200				Commune
	Matérialisation des pistes et gîtes d'étape	80 km de pistes et gîtes d'étapes sont matérialisés	240			240			Ngouma-Karsam Ngouma-Kanisane
Accessibilité	Favoriser les échanges	3foires hebdomadaires sont créées	300				300		Commune
	Entretien des pistes	80 km de pistes rurales sont entretenus	50000		15000	15000	10000	10000	Ngouma-Kanisoumé
Utilisation	Sensibilisation des populations sur la	L'équilibre alimentaire des	200		50	50	50	50	Commune

	qualité et la conservation des aliments	populations est assuré							
Stabilité	Dynamisation des coopératives existantes		50		50				Commune
	Constitution de stocks de sécurité alimentaire		12000		3000	3000	3000	3000	Ngouma Kanioumé, Takouti, Gouyé
	Dynamisation des comités de gestion des BC		50						Ngouma Kanioumé, Takouti, Gouyé
			111 140	1050	27650	30290	25350	24050	

VI.3 PLAN DE FINANCEMENT

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL 000 FCFA	COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT					LOCALISATION
			Commune	Etat	PTF	Population	Autre	
Disponibilité	Equipement et formation des paysans sur les techniques culturales	9 050				9050		Commune
	Aménagement de 200 ha de plaines rizicoles	39 000			31 200	7 800		Commune
	IEC/sensibilisation et initiation des éleveurs aux pratiques de l'élevage extensif	50	50					Commune
	Elaboration d'une convention locale de gestion des pâturages	200	50			150		Commune
	Matérialisation des pistes et gîtes d'étape	240	40			200		Ngouma-Karsam Ngouma-Kanisane
Accessibilité	Favoriser les échanges	300				300		Commune
	Entretien des pistes	50000			40000	10 000		Ngouma-Kanisoumé
Utilisation	Sensibilisation des populations sur la qualité et la conservation des aliments	200	200					Commune
Stabilité	Dynamisation des coopératives existantes	50			50			Commune
	Constitution de stocks de sécurité alimentaire	12000			10 800	1200		Ngouma Kanioumé, Takouti, Gouyé
	Dynamisation des comités de gestion des BC	50				50		Ngouma Kanioumé, Takouti, Gouyé
		111 140	340		72330	28750		

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Elle concerne le volet financier, le volet social et le suivi évaluation ; le conseil communal organe de décision de la commune sera responsable de l'exécution et bénéficiera de l'appui du CCC et des services techniques dans leur domaine de compétence respectif.

7.1. Stratégie de mobilisation des ressources financières

Dans le domaine de la mobilisation des ressources financières, le conseil communal engagera la commission finance à :

- Déterminer les modalités de financement de la contribution communale au financement des actions programmées ainsi que la participation des villages à l'exécution des actions
- Prévoir dans le budget annuel les ressources nécessaires à cet effet
- Programmer des rencontres pour la négociation avec les projets et ONGs de leur appui au financement du plan.

Le conseil veillera :

- Au recouvrement des impôts et taxes par des actions de sensibilisation des contribuables.
- A rechercher, contacter et négocier à travers le maire le financement d'actions précises avec les partenaires.

7.2 Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages seront sensibilisés pour fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir. Des comités pour la sécurité alimentaire seront implantés dans chaque village et auront pour tâche de sensibiliser la communauté sur les enjeux du programme, la participation sociale, d'organiser les jeunes et les femmes autour des questions essentielles de l'utilisation appropriée des aliments, de l'hygiène.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente et/ou de l'expérience dans le domaine concerné.

7.3 Mécanismes de suivi- évaluation

En matière de suivi évaluation, la démarche préconisée consistera en :

- L'autoévaluation annuelle des activités par les élus avec la participation des partenaires, des services techniques ;
- Le suivi périodique par la commission et les services techniques
- Le compte rendu au conseil communal et aux populations

7.4. Diffusion du PSA

La diffusion du PSA est une phase importante du processus de préparation de la mise en œuvre des actions. Elle permet de faire connaître les préoccupations de développement de la commune en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté à toutes les institutions et organismes d'appui technique ou financier, de fournir un cadre d'intervention et de coordination des actions de développement communal mais aussi des indicateurs sur le niveau atteint et souhaité de développement et de lutte contre la pauvreté. La diffusion consistera en la :

- multiplication du document en autant de copies que d'organismes ciblés
- distribution de copie du PSA aux différents partenaires
- tenue d'assemblées d'information dans les villages.